

ENTRETIEN DES CHEMINÉES BOIS ET CHARBONS

• BISTRE A9



Réf. 3250



Réf. 3260



Poudre conditionnée en pot ou en sachet destinée à la réduction des bistres et des goudrons dans les foyers et les conduits de cheminées ayant pour combustibles le bois ou le charbon.

Applications :

Monter en température les parois à traiter en actionnant la combustion. Déposer la dose de produit sur les braises encore chaudes. Réduire le tirage au minimum afin de prolonger le traitement par l'émission des fumées libérées et chargées de produit.

Dosage :

En sachet : 1 dose de 12 à 45 Kw/H (ces quantités sont données à titre indicatif). En pot : voir tableau ci-dessous

	TRAITEMENT RÉGULIER	TRAITEMENT CURATIF
CHEMINÉES, POÊLES ET CUISINIÈRES	1 dose de 20 cm ² par semaine	1 dose de 20 cm ² tous les jours pendant 1 semaine
CHAUDIÈRES 45 KW/H	10 doses de 20 cm ² par semaine	10 doses de 20 cm ² tous les jours pendant 1 semaine

Recommandations :

Son emploi facilite l'entretien et le bon fonctionnement de votre cheminée, mais il n'exclut pas un ramonage mécanique obligatoire tel que défini par la réglementation.

Précaution d'emploi :

- En pot : plus particulièrement destiné au traitement préventif à long terme (dosette à l'intérieur).
- En sachet : destiné pour un traitement curatif à surveiller.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.